

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [stephanie-dallaire-cssmi-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5ae71ca2093414d5d48127b7>

Date d'obtention : 2025-09-19 14:39:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la méthode d'intervention SEXTO, c'est avant tout qu'il s'agit d'une approche structurée, rapide et surtout bien encadrée. Elle permet de réagir efficacement face à une situation de sextage chez les jeunes, sans improvisation. J'ai compris qu'il y a un processus clair à suivre, avec des outils concrets qui nous aident à bien gérer chaque étape de l'intervention.

Également on y comprend l'importance de la collaboration entre les partenaires impliqués (école, policiers, système judiciaire) . J'ai également compris que cette manière d'intervenir est facilitante pour le jeune puisqu'il ne s'agit pas de punir, mais d'éduquer et de protéger pour éviter que la situation s'aggrave. J'ai apprécié le fait qu'on ne juge pas et qu'on mise vraiment sur l'accompagnement des victimes de manière confidentielles.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va clairement changer ma façon d'intervenir dans des situations liées au sextage, surtout en gardant un bon équilibre entre protéger les jeunes, respecter la loi, et agir rapidement.

Grâce à la méthode SEXTO, je sais que je peux suivre une démarche claire, avec des étapes précises à respecter. Je vais pouvoir intervenir plus calmement, plus efficacement, et surtout avec plus de confiance. Je vais aussi être en mesure de mieux collaborer avec les services concernés (comme la police ou le DPCP), au lieu de gérer ça uniquement à l'interne ou de façon isolée.

Ce que ça change aussi, c'est ma vision de l'intervention : je vois maintenant à quel point il est important de protéger les jeunes impliqués, et d'avoir une approche éducative, même si la situation est délicate. Je vais être beaucoup plus attentive et à la prévention des impacts à long terme, surtout pour les victimes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Quand je vais devoir intervenir auprès des élèves, je vais faire particulièrement attention à l'impact émotionnel que la situation peut avoir sur eux. Que ce soit la victime, la personne qui a partagé le contenu ou même ceux qui y ont été exposés, je veux prendre le temps de les écouter sans jugement.

Je vais aussi être très vigilante à protéger la confidentialité. Je sais maintenant à quel point c'est important de ne pas envenimer les choses en laissant circuler des informations ou des rumeurs. Chaque mot compte dans ce genre de contexte.

Un autre point auquel je vais porter attention, c'est de ne pas minimiser la situation, même si certains élèves ne semblent pas prendre ça au sérieux. C'est mon rôle de leur faire comprendre les conséquences, sans dramatiser, mais en étant franche et bienveillante.

Et finalement, je vais m'assurer de travailler en équipe avec les bons intervenants (direction, police, parents, etc.) Cette collaboration est essentielle pour que l'intervention soit vraiment efficace et juste pour tout le monde.